



TRAVAUX RUE BRILLAT-SAVARIN

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Nous aménageons et végétalisons la rue Brillat-Savarin afin que les enfants, parents, riveraines et riverains bénéficient en toute sécurité d'une voie plus calme, plus accessible et moins polluée.

Où ?

Rue Brillat-Savarin, entre la rue Auguste Lançon et la place de Rungis.

Quand ?

Du 23 septembre 2024 au 28 février 2025.

Au programme :

- ⚠ Désamiantage de la chaussée
- ⚠ Élargissement du trottoir côté impair
- ⚠ Plantation de 8 arbres
- ⚠ Création de bandes plantées
- ⚠ Mise en place de trottoirs traversant aux entrées de la Cité florale

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. Lorsqu'il est emprisonné dans l'enrobé, l'amiante ne présente pas de danger pour la santé.

Les impacts :

- ⚠ Du 23 septembre au 4 octobre 2024 inclus, la circulation sera neutralisée sur la rue Brillat-Savarin entre la rue Auguste Lançon et la place de Rungis afin de réaliser les travaux de désamiantage de la chaussée. Les accès aux parkings privés seront alors neutralisés.
- ⚠ Du 7 octobre 2024 au 28 février 2025, du lundi au vendredi, de 8h à 17h, la circulation sera neutralisée sur la rue Brillat-Savarin entre la rue Auguste Lançon et la place de Rungis. Les accès aux parkings privés seront alors neutralisés sur ces horaires.
- ⚠ Les rues des Liserons, des Orchidées et des Iris seront mises en impasse depuis la rue des Glycines pendant toute la durée des travaux.
- ⚠ Un cheminement piéton sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12E
TÉL. 01 44 87 43 00

ENTREPRISES

COLAS / EJL / EGC / FAYOLLE / IDVERDE /
SETA / REFLEX / SIGNATURE

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975*** *COÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER



TRAVAUX DE VOIRIE NEUTRALISANT L'ACCÈS À UN PARKING PRIVÉ

**DU 23 SEPTEMBRE 2024 AU 28 FÉVRIER 2025
AUX N° 37, 40, 41, 42, 46, 49, 49 BIS ET 62 RUE BRILLAT-SAVARIN**

GRATUITÉ TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE POUR LES RÉSIDENTS

Lorsqu'un chantier de voirie géré directement par la Ville de Paris neutralise l'accès à un parking privé, la gratuité du stationnement résidentiel sur voie publique peut être accordée pour la période considérée, aux usagers remplissant les conditions suivantes :

- ▲ Résider à Paris (résidence principale)
- ▲ Posséder ou louer un parking à une adresse concernée par les travaux
- ▲ Pouvoir démontrer l'existence d'un lien entre le véhicule et le demandeur (certificat d'immatriculation aux prénom, nom et adresse parisienne, contrat de location ...).

La demande doit être formulée à :

Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr

Accompagnée :

- ▲ Du dernier avis d'imposition sur le revenu établi aux prénom, nom et adresse parisienne du demandeur (les chiffres peuvent être masqués) ou d'une attestation de contrat d'énergie de moins de 3 mois
- ▲ De l'acte de propriété ou du contrat de location pour le parking privé concerné
- ▲ Du certificat d'immatriculation du véhicule

Dès réception du mail de confirmation du droit temporaire, et pendant sa durée, le véhicule concerné :

- ▲ Peut stationner gratuitement sur certaines places des 4 zones situées autour de l'adresse concernée (cf. voies mixtes mentionnées sur le plan joint à la réponse)
- ▲ Est exonéré de la prise ticket à l'horodateur ou via les applications mobiles de paiement
- ▲ Doit être déplacé au minimum une fois par semaine sous peine de contravention et enlèvement (selon des dispositions du Code de la route)

+ d'informations sur **paris.fr/stationnement**

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER